

Assemblée publique sur la réforme démocratique

Le 3 août 2016

Centre communautaire de Cassie Campbell

Animé par Kamal Khera, députée

Brampton-Ouest

Introduction

Environ 110 personnes ont participé à l'assemblée publique de deux heures (de 18 h 30 à 20 h 30). Pour mobiliser les électeurs, nous avons commencé l'assemblée publique en posant plusieurs questions simples visant à évaluer leur intérêt par rapport au vote et leurs connaissances préalables relativement aux systèmes.

M^{me} Khera a dirigé l'assemblée au moyen d'une explication approfondie des différents systèmes de vote, fondée sur les dépliants créés et distribués à titre de guides visuels. D'autres aides visuelles ont été créées à l'avance par notre adjoint administratif. Ceux-ci présentaient une version simplifiée de chaque système de vote en soulignant ce qui les différençait.

Durant l'assemblée publique, les participants ont pu s'exprimer au principe du « microphone ouvert contrôlé », qui leur a permis de communiquer ouvertement leur opinion, leurs idées, leurs inquiétudes et leurs questions à M^{me} Khera. Afin de veiller à ce que le processus se déroule de façon ordonnée et de ne pas s'éloigner du sujet, on a demandé aux participants de lever la main pour indiquer à notre personnel qu'ils souhaitaient parler. L'un des membres du personnel a créé une liste sur laquelle figurent les noms des électeurs selon l'ordre dans lequel ils ont levé la main. Les porte-noms que nous avons distribués pendant la période d'inscription nous ont permis d'appeler les électeurs par leur nom lorsqu'ils prenaient la parole, de façon à éviter toute confusion.

Pour empêcher certaines personnes de prendre la parole pendant une période de temps excessive, nous avons accordé un temps de parole d'une minute à chaque personne et montré des cartons indiquant combien de temps il leur restait. Cela a permis aux électeurs d'aller au bout de leur réflexion et a motivé les autres personnes à faire preuve de concision.

On a effectué plusieurs sondages au cours de l'assemblée.

Forum

√ Utilisation de l'exposé visuel de la Bibliothèque du Parlement

√ Microphone ouvert

√ Séance de questions et réponses

√ Autre (Précisez) : sondages

Thèmes abordés (résumé)

√ Les systèmes électoraux

√ Le vote obligatoire

√ Le vote en ligne

√ Le remplacement du système électoral actuel

√ La participation électorale

√ La représentation locale

√ L'accessibilité et l'inclusivité

√ Autre (Précisez) : La sécurité liée au vote en ligne et à l'autonomie

Questions de discussion

1) **Que pensaient les participants du système d'élection des députés actuel (avantages/inconvénients)? Les participants estimaient-ils que les votes étaient pris en compte de façon équitable?**

Les participants estimaient que le gouvernement aurait dû mieux les informer au sujet des avantages et inconvénients clés du système actuel, de la raison pour laquelle il estime que le système doit être changé et du système de rechange privilégié. Les électeurs se sentaient dépassés par les possibilités et les trouvaient très difficiles à comprendre, même lorsqu'elles leur étaient expliquées. Les électeurs ont constamment déclaré que le processus de consultation était trop compliqué et qu'il était difficile pour eux de se former une opinion lors de l'assemblée publique, car ils n'avaient pas eu le temps de bien réfléchir aux possibilités.

En se fondant sur leur compréhension et leur expérience personnelle du système actuel, les participants ont cité les avantages et inconvénients suivants :

Inconvénients	Avantages
<ul style="list-style-type: none">— Faible participation électorale— Vote et comptabilisation manuels— Vote stratégique— Vote « perdu » si le candidat choisi ne gagne pas— La marge par laquelle un candidat peut gagner n'est pas représentative de la population— Partage des votes	<ul style="list-style-type: none">— Simple (la norme)— L'opinion que le coût est minimal— Autonomie par rapport à d'autres possibilités, comme le vote en ligne

Les électeurs estimaient que cette assemblée publique devait être la première d'une série qui devrait être organisée dans leur circonscription, et que cette conversation devait se poursuivre.

2) **Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils mentionné des caractéristiques particulières qu'ils jugeaient importantes pour un système électoral (p. ex. la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)?**

Toutes les possibilités ont été abordées : systèmes majoritaires, représentation proportionnelle par liste, représentation proportionnelle mixte et scrutin à vote unique proportionnel.

Les caractéristiques particulières que les électeurs ont soulignées étaient qu'ils souhaitaient un système qui ne soit pas nettement différent du système actuel, mais qui puisse éliminer un grand nombre des défauts principaux du système majoritaire uninominal à un tour. Ils ont déclaré à l'unanimité que le scrutin à vote unique transférable pourrait répondre à toutes leurs exigences principales, dont le critère lié à la simplicité.

3) Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles les Canadiens choisissent selon eux de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des façons d'encourager la participation?

De nombreux Canadiens choisissent de ne pas participer parce que s'ils soutiennent un parti minoritaire, ils savent que leur vote sera perdu. S'ils doutent au sujet de leur vote, il leur est difficile de choisir entre deux partis, et le vote stratégique va à l'encontre de leurs valeurs.

4) Les participants ont-ils discuté du vote en ligne? Ont-ils exprimé le souhait de conserver les pratiques électorales actuelles? (c.-à-d. se présenter en personne aux bureaux de scrutin, secret du vote, etc.)

Les participants ont abordé le vote en ligne et estimaient que sa mise en œuvre n'était pas pertinente à l'heure actuelle. Ils préféreraient se présenter en personne au bureau de scrutin, parce qu'il s'agissait selon eux d'une méthode plus sûre et légitime que la saisie de leurs renseignements en ligne. Ils ont indiqué que si des mesures pouvant garantir la protection de leurs données contre l'abus ou le piratage étaient mises en place, ils réétudieraient la question.

5) D'autres thèmes importants ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. le référendum, la représentation des femmes et des minorités, l'accessibilité, la participation électorale, etc.)

Les thèmes principaux tels que la représentation des minorités, la participation électorale, la sécurité, l'autonomie, l'accessibilité, l'inclusivité et l'éducation font partie des thèmes principaux qui ont été mentionnés à plusieurs reprises par les électeurs.

Résumé des recommandations clés et des commentaires clés des participants

- Les participants préféreraient que l'on commence par mettre en œuvre le vote obligatoire assorti d'amendes élevées pour les personnes qui ne participent pas.
- L'idéologie qui sous-tend la représentation proportionnelle est l'option la plus attrayante, mais sa mise en œuvre ferait plus de mal que de bien.
- Le système électoral de rechange le plus populaire est le scrutin à vote unique transférable.
- L'évolution vers le vote en ligne est considérée par tous comme une mesure positive, mais les problèmes liés à la sécurité, à l'autonomie, à la fraude et à l'exploitation sont très importants.
- Les électeurs sont très satisfaits de la composition du Comité et estiment que le pouvoir devrait être immédiatement accordé au gouvernement majoritaire. Le nombre de membres de chaque parti au sein du Comité devrait donc être proportionnel à la représentation de ces partis au sein du gouvernement actuel (c.-à-d. plus de libéraux). Le Comité devrait également avoir informé les Canadiens de l'incidence que sa création aura sur le budget.
- Des assemblées publiques devraient être organisées par les leaders des communautés dans l'ensemble des circonscriptions, et les Canadiens doivent être mieux informés au sujet de ce que signifie la réforme électorale. On devrait mettre davantage l'accent sur la communication avec la génération du millénaire, les personnes marginalisées et les groupes minoritaires.

Trousse d'outils sur la réforme démocratique

Généralités

1. Avez-vous discuté de la réforme électorale et démocratique dans son ensemble?

a) Oui.

Principes et valeurs démocratiques

1. Avez-vous dialogué au sujet des principes et des valeurs qui sous-tendent la démocratie canadienne? Oui/Non

a) Si oui, quels ont été les points saillants de ce dialogue?

b) Quels principes les participants ont-ils décrits comme étant les plus importants?

— la confiance

— la sécurité

— la représentation équitable

c) Quels principes les participants ont-ils désignés comme étant les moins importants?

— Les systèmes de remplacement autres que le système de représentation proportionnelle et le scrutin à vote unique transférable.

Réformes électorales fédérales du Canada

1. Avez-vous discuté des différentes réformes électorales fédérales possibles? Oui/Non

a) Dans l'affirmative, quels ont été les points saillants du dialogue?

Autres commentaires

1. Le dialogue a-t-il inspiré des réflexions supplémentaires que vous souhaitez communiquer?

Oui/Non

a) Dans l'affirmative, quels étaient ces commentaires supplémentaires?

Collecte de données – Bureau de Kamal Khera

Sondages

Introduction :

1) **Qui a voté aux dernières élections fédérales?**

40 personnes

2) **Qui a participé aux dernières élections fédérales?**

43 personnes

3) **Qui comprend ce qu'est le système majoritaire uninominal à un tour et approuve ce système?**

25 personnes

4) **Quel autre système préféreriez-vous?**

L'idée de la représentation proportionnelle était intéressante, mais le scrutin à vote unique transférable est resté le système privilégié.

Après l'électeur n° 34 :

5) **Qui estime que nous devrions changer de système électoral?**

N= 52

Changer	Ne pas changer
41	11

6) **Êtes-vous favorable au vote obligatoire?**

N=47

Oui	Non
31	16

7) **Êtes-vous favorable au vote en ligne?**

N= 47

Oui	Non	Indécis
23	10	14

Commentaires des électeurs : Compte rendu de la réunion et questions

Électeur n° 1 : Quelles sont les discussions tenues actuellement à la Chambre des communes qui confirment les lacunes de notre système actuel? Enquête sur le système actuel.

- Notre bureau n'a pas inclus d'explication de notre système actuel dans le dépliant.

Électeur n° 2 : Est satisfait de notre système actuel et estime que l'on devrait donner la priorité à l'amélioration de la participation électorale. Au lieu de modifier l'intégralité du système électoral, nous devrions cibler d'abord les problèmes centraux. Il recommande de commencer par la mise en œuvre du vote obligatoire et préfère que la loi soit créée par notre gouvernement majoritaire, et non par référendum.

Électeur n° 3 : N'est pas satisfait de notre système actuel, car il favorise le vote stratégique. Si l'on ne vote pas de façon stratégique, on aboutit à un « partage des votes », qui engendre l'élection du candidat que l'on souhaite le moins voir arriver au pouvoir (p. ex. le partage des votes entre les libéraux et le NPD, qui donne la majorité aux conservateurs).

Électrice n° 4 : Ne comprend pas les motifs du changement, mais convient que 39 % des votes n'est pas un pourcentage réellement représentatif de la population, ce qui constitue pour elle le seul défaut du système majoritaire uninominal à un tour. Elle estime que le gouvernement devrait se concentrer sur le vote obligatoire, pour déterminer si l'on obtiendrait un pourcentage différent de celui produit par notre système électoral actuel.

Électrice n° 6 : S'inquiète du fait que certains systèmes électoraux pourraient être perçus comme étant biaisés à l'encontre d'un parti, raison pour laquelle elle n'est pas certaine que le soutien de la représentation proportionnelle mixte soit la solution de rechange la plus efficace. Elle aimerait obtenir davantage de renseignements pour déterminer si les résultats seraient plus représentatifs de la population.

Électeur n° 7 : Poursuit la discussion sur le thème de la représentation proportionnelle mixte. L'électeur a commencé par réexpliquer clairement ce système. Il s'inquiétait du manque de statistiques sur l'efficacité du vote pour un membre par rapport au vote pour un parti. Il a indiqué que : « La plupart des gens votent pour un parti. On devrait d'abord mettre l'accent sur le parti, puis voter pour la personne. » [TRADUCTION]

Électeur n° 8 : Soutient l'idée des « voix indépendantes », non rattachées aux partis, ce qui permettrait aux députés de voter en fonction d'une réflexion consciente.

Électeur n° 9 : Remet en question la nécessité de la création d'un comité sur la réforme électorale.

« Nous avons voté aux élections. Le gouvernement majoritaire devrait détenir la majorité des sièges au sein de ce Comité, car cela permettrait une meilleure représentation de l'opinion des Canadiens. En cédant et en créant un comité proportionnel, on ne fait pas montre de leadership et d'équité. Les autres partis ne sont pas au pouvoir parce que nous ne sommes pas d'accord avec leurs valeurs. Pourquoi leur donner une opportunité égale et gaspiller l'argent des contribuables? » [TRADUCTION]

- **Les personnes présentes sont d'accord.**

« Encore une fois, pourquoi avoir créé un Comité? Qui paye pour ce Comité? Quelle somme cette initiative ajoute-t-elle à notre budget? Où pouvons-nous prendre connaissance des dépenses engendrées? Pourquoi notre gouvernement ne se charge-t-il pas de cela au lieu de se laisser donner des ordres? Le manque de leadership à ce sujet revient cher aux contribuables, et ils ne s'en rendent pas compte. » [TRADUCTION]

Électrice n° 10 : Est d'accord avec tous les points soulevés par l'électeur n° 9 et remet également en question la nécessité de la formation d'un comité. Elle estime que notre gouvernement a des problèmes plus importants à régler.

« Quel est le coût de notre système électoral actuel et quel serait le coût prévu des autres systèmes? Je soutiens également le vote obligatoire, car notre recensement est une nette réussite et les personnes qui ne votent pas devraient payer une forte amende. » [TRADUCTION] Il serait alors moins coûteux de faire voter la population.

Électeur n° 11 : Ne comprend pas les différents systèmes électoraux proposés, mais est fortement opposé à l'idée des électeurs indépendants. Le problème découle de la crainte que si le Parlement comptait un nombre trop important de députés indépendants, on ne parviendrait jamais à établir un consensus et les députés abrogeraient constamment les politiques des autres.

« Comment pouvons-nous nous assurer que les priorités de nos députés sont simplifiées si un nombre aussi important d'indépendants abrogent les politiques des autres? Sans partis, qui décidera de nos politiques à l'avenir? Le passage des lois à la Chambre prend déjà tellement de temps. Nous n'obtiendrons rien si l'on élit des députés déterminés qui n'adhèrent pas à une idéologie cohérente. » [TRADUCTION]

Électeur n° 12 : Ne comprend pas le but de l'assemblée publique sur la réforme démocratique si l'on ne reconnaît pas les défauts du système actuel.

« Quels sont les défauts dont il faut discuter? Je ne sais pas pourquoi nous sommes ici si nous ne répondons pas à cette question. » [TRADUCTION]

Électeur n° 13 : Demande une brève explication des avantages et des inconvénients du système actuel par rapport aux systèmes de rechange présentés.

« Expliquez le système actuel et les problèmes qui y sont associés, puis expliquez les autres systèmes. Quel est le taux de réussite de ces systèmes? Comme toute idée, ils pourraient sembler bons, mais leur mise en œuvre pourrait en réalité faire plus de mal que de bien. » [TRADUCTION]

Électrice n° 14 : (Pat de Vote équitable Canada) : Estime que 20 % des votes n'est pas un résultat représentatif de la démocratie et défend la représentation proportionnelle. Elle est satisfaite du Comité sur la réforme électoral et de la réponse des témoins qui soutiennent la représentation proportionnelle.

« Quatre-vingt-dix pays utilisent le système de représentation proportionnelle et le défaut du système majoritaire uninominal est que neuf millions de votes, soit 50 % des votes, n'élisent personne. Ces 50 % baisseraient à 2 % si vous mettez en œuvre la représentation proportionnelle. Je défends également le vote obligatoire. » [TRADUCTION]

Électeur n° 15 : Les systèmes de rechange présentés sont compliqués et le but devrait rester l'augmentation de la participation électorale. Il estime que nous devons nous diriger vers le vote électronique à l'avenir, mais qu'il est trop tôt pour le mettre en œuvre en une seule fois si nous ne pouvons pas contrôler les variables. Commencer par le vote obligatoire et étudier la façon d'intégrer le vote électronique. Les craintes liées à la fraude, à la sécurité, à l'autonomie et à la manipulation, conjuguées au manque de mesures de protection lui font penser que le moment n'est pas venu de mettre

en œuvre le vote en ligne. S'il devait choisir aujourd'hui un système de rechange, il s'agirait du scrutin à vote unique transférable.

Électeur n° 16 : Convient que le système actuel est défectueux, car l'élection d'un gouvernement avec 30 % des voix n'est pas démocratique. Il estime que nous devons simplifier le plus possible le processus, économiser de l'argent et nous assurer que toutes les préférences sont entendues, ce qui rendra le vote plus représentatif de l'opinion de la population. Il soutient le scrutin majoritaire uninominal à un tour.

Électeur n° 17 : Soutient le scrutin à vote unique transférable, car il évite le partage des votes et permet de connaître la préférence des électeurs. Estime qu'il est plus simple à mettre en œuvre et qu'il est rassurant de penser que même si le candidat privilégié ne gagne pas, le vote n'est pas perdu et le deuxième choix a une chance équitable de gagner.

Électrice n° 18 : Représente la communauté francophone et approuve le système actuel, mais critique le fait que le dialogue ne soit pas traduit en langue française au sein de l'assemblée publique et que les documents fournis ne soient pas offerts en français. Elle défend la traduction de tous les documents dans les langues des communautés minoritaires de différentes cultures. Elle estime que les fonctionnaires devraient parler les deux langues officielles.

« Au nom de la communauté francophone de Brampton, j'aimerais que l'on établisse un système de scrutin à vote unique transférable. » [TRADUCTION]

Électeur n° 19 : Reconnaît que malgré la diversité en matière de sexe, d'âge, de race et d'ethnie des personnes qui ont participé à l'assemblée publique d'aujourd'hui, ces groupes ne représentent que 1 % de la population de Brampton-Ouest qui est engagée en politique.

« Cette région est-elle si vaste? Pourquoi devraient-ils s'en préoccuper? Ils gaspillent leur vote chaque année de toute façon. Nous ne devrions pas nous donner la peine de changer le système électoral si nous ne pouvons pas motiver les personnes à venir voter. Certaines personnes pourraient également être démotivées par des barrières linguistiques. Comment notre gouvernement atteindra-t-il ces personnes? Cette assemblée publique ne peut pas conclure cette conversation. Il s'agit de la première étape d'un processus qui doit être abordé et annoncé partout. Et pourtant, je ne savais même pas ce qu'était la réforme démocratique jusqu'à aujourd'hui. Je soutiens le vote obligatoire, mais je ne suis pas convaincu par les autres solutions de rechange, mis à part peut-être le scrutin à vote unique transférable, parce qu'il est le plus logique, mais je veux d'abord connaître la réponse à mes questions. » [TRADUCTION]

Électeur n° 20 : « Pourquoi le gouvernement ne demande-t-il pas aux organismes communautaires d'organiser leurs propres assemblées publiques? » [TRADUCTION]

Électeur n° 21 : « Pourquoi le dépliant n'inclut-il pas de renseignements sur le système majoritaire uninominal à un tour? Je ne pense pas que l'on vote pour des partis. On vote pour des personnes. J'aime l'idée de la représentation proportionnelle, mais je pense que le scrutin à vote unique transférable est plus réaliste. » [TRADUCTION]

Électeur n° 22 : « Il n'est pas difficile de voter. Nous pourrions mieux faire les choses et le système actuel n'est pas équitable. La représentation proportionnelle constituerait une meilleure solution. Comment les choses se passeraient-elles à l'urne et quel serait le résultat final? Comment ces candidats

nous représentent-ils? Comment saurions-nous qui nous soutenons réellement le plus avec la représentation proportionnelle? Qui obtiendrait le pouvoir majoritaire en fin de compte? C'est trop compliqué et il y a trop de lacunes. » [TRADUCTION]

Électeur n° 23 : N'est pas d'accord et estime que la représentation proportionnelle est une méthode simple et un choix évident.

« C'est pourquoi les personnes ont voté pour Justin, c'est pour cela qu'il a obtenu la majorité et c'est ce à quoi s'attendent les électeurs. Il doit assumer son rôle de leader par rapport à cette question. » [TRADUCTION]

Électeur n° 24 : « Le fait que les conservateurs puissent remporter une élection avec 29 % des voix fait douter au sujet de la représentation. Je préfère le scrutin à vote unique transférable et le vote obligatoire. » [TRADUCTION]

Électeur n° 25 : Estime que le vote pour un parti qui correspond à vos valeurs plutôt que pour un candidat ne pose pas problème.

« Je pense également que l'organisation d'un référendum ne devrait pas être confiée à des citoyens canadiens non éduqués, en particulier étant donné que le vote obligatoire n'est pas encore en place. Regardez ce qui s'est passé en Angleterre, Brexit? Sur 33 millions de personnes, 15 millions ont voté contre la sortie, puis la majorité des personnes disant avoir voté pour le Brexit ont déclaré regretter leur choix. Cela signifie que près de 50 % de la population n'est pas satisfaite de cette décision. Un vrai désastre. Tirons des enseignements de leur terrible erreur et laissons notre gouvernement décider. C'est à eux de nous représenter et de prendre pour nous les meilleures décisions. » [TRADUCTION]

Électeur n° 26 : Souligne que la génération du millénaire doit être engagée dans cette conversation sur les plateformes sur lesquelles nous sommes les plus susceptibles de les atteindre (p. ex. Twitter, Facebook, Instagram).

« Cette génération est collée à son téléphone portable et à titre de membre de cette génération, je peux vous assurer qu'il est peu probable que nous nous rendions à des assemblées publiques. Toute notre vie, il a semblé que notre opinion ne comptait pas et que nous ne serions pas écoutés de toute façon. L'élection a changé la donne, mais le gouvernement doit en faire davantage pour entretenir cette mobilisation. Il s'agit d'une bonne décision qui sera prise principalement par ma génération, pour l'avenir. Nous devrions décider de notre avenir et notre opinion devrait compter davantage. » [TRADUCTION]

Électeur n° 27 : « Je voudrais commencer par dire que je suis un fervent défenseur de la représentation proportionnelle, mais que je suis persuadé qu'il ne s'agit pas du bon choix. Vous le savez. Vous devez trouver un autre système. Le gouvernement n'est pas simple et le vote ne doit pas nécessairement être simple. Rien n'est jamais parfait. Nous ne devons pas abandonner et nous devons nous engager à constamment informer les personnes. » [TRADUCTION]

Électeur n° 28 : « Vous devez simplifier les choses, en particulier pour les personnes assises au fond. Nous avons du mal à vous entendre, ce qui ne facilite pas la compréhension. Vous devriez peut-être avoir de grandes images ou un projecteur pour que les personnes âgées puissent voir aussi. » [TRADUCTION]

Électeur n° 29 : Le système de la représentation proportionnelle est inquiétant.

« Si aucun parti n'obtient la majorité, je crains l'exploitation. Cela ne permettra pas d'aboutir à une majorité ou à une minorité. » [TRADUCTION]

Électeur n° 30 : Était à l'origine favorable à la représentation proportionnelle, mais après avoir observé l'incidence de ce système en Europe (c.-à-d. des partis de droite fascistes), craint que cela puisse être dangereux.

« Bien que ce système soit en théorie le plus équitable, je préfère le scrutin à vote unique transférable. Le système de vote préférentiel me donne le sentiment que quel que soit le résultat, j'ai été entendu. » [TRADUCTION]

Électeur n° 31 : Estime que le parti qui obtient un gouvernement majoritaire a le pouvoir de faire passer les lois qu'il propose. Dans le cadre de la représentation proportionnelle, le pouvoir minoritaire a la capacité de forcer la majorité à faire des compromis.

Électeur n° 32 : Sa principale préoccupation concernait la représentation proportionnelle :

« Cela semble juste et nous prenons cette décision spontanée de donner notre soutien. Nous devons prendre le temps de déterminer si ce système a été mis à l'essai dans le passé. Pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il besoin de prendre un si grand risque? Pourquoi ces types de système ne seraient-ils pas mis en œuvre d'abord à petite échelle? Pour les élections municipales? Je ne peux pas soutenir ce projet jusqu'à ce que j'en sache davantage. Je suis indécis et j'ai des doutes. » [TRADUCTION]

Électeur n° 33 : Soutient la représentation proportionnelle, car elle permettra de prévenir le vote stratégique.

Électrice n° 34 : Convient que l'idéologie qui sous-tend la représentation proportionnelle est acceptable, mais souligne que le vote stratégique peut également être éliminé grâce au vote unique transférable. Elle met l'accent sur le fait que tous les votes continueront d'être pris en compte grâce à ce système.

[Vote en ligne et obligatoire](#)

Électeur n° 1 : S'inquiète au sujet de la sécurité et de l'intégrité du vote (p. ex. manque de protection des renseignements personnels, pressions familiales).

Électrice n° 2 : (Pat de Vote équitable Canada) : défend un vote obligatoire et encourage le gouvernement à établir davantage de politiques, en vue de cibler les populations marginalisées. Elle croit également que le fait de forcer les gens à voter aboutirait à la réussite observée lors du dernier recensement.

Électeur n° 3 : Est un analyste en sécurité de la technologie et offre son expertise en commentant sur le fait que la cyber sécurité coûte cher et peut être piratée. Le manque d'autonomie est le problème principal, car chaque vote peut être suivi et les personnes pourraient être ciblées en fonction de leur choix.

« Hitler ou Staline auraient adoré bénéficier d'un tel accès. » [TRADUCTION]

Il croit que nous devons d'abord passer au vote obligatoire.

Électeur n° 4 : Est satisfait du fait que le gouvernement envisage des solutions en ligne, car il a remarqué que de nombreux bulletins étaient soit mal comptés, soit difficiles à interpréter lorsqu'il a travaillé à titre de bénévole pour Élections Canada.

Électeur n° 5 : Est opposé au vote obligatoire, car les personnes qui viennent voter s'intéressent au futur du gouvernement. Concernant le vote, il a cité ce qui suit :

« Nous obtenons le gouvernement que nous méritons. » [TRADUCTION]

Électeur n° 6 : Soutient le vote obligatoire à titre de mesure initiale et souhaite pour le moment ne pas soutenir d'autre système.

« Je suis également un fervent défenseur de l'investissement dans la technologie, mais avant de rendre le vote plus accessible, nous devons rendre les événements quotidiens plus accessibles. » [TRADUCTION]

Électeur n° 7 : S'inquiète au sujet de la confidentialité et n'a pas confiance dans notre système de sécurité actuel. Soutient fortement le vote obligatoire.

« Nous ne pouvons aujourd'hui pas affirmer avec certitude que nos renseignements sont sécurisés à 100 %. On trouve des choses incroyables dans l'extranet lorsque l'on sait ce que l'on fait. Si Harper était au pouvoir, il n'hésiterait pas à abuser de son pouvoir et ciblerait les personnes qui ne le soutiennent pas. Il n'en avait pas le droit, mais je ne serais pas surpris qu'il l'ait fait. » [TRADUCTION]

« Regardez ce qui s'est passé en Australie! Ça a très bien fonctionné. Un plus grand nombre de personnes sont sorties voter. Ils ont obtenu une participation de 85 % grâce au vote obligatoire. » [TRADUCTION]

Électeur n° 8 : N'est pas d'accord avec le vote en ligne, mais soutient le vote obligatoire. Il recommande également que les Canadiens payent une amende lorsqu'ils ne votent pas, et d'investir les bénéfices dans le remboursement du déficit.